

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Nouvelles données canadiennes sur l'obésité et l'embonpoint : aucune amélioration depuis 10 ans**

---

**Montréal, le 17 juin 2015** – La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) n'est pas surprise des nouvelles données de [Statistique Canada](#) qui dévoile un portrait toujours inquiétant de la présence d'obésité et d'embonpoint dans la population. Considérant les conséquences du surpoids sur la santé et l'économie du Québec, il est nécessaire que le gouvernement investisse de façon importante en prévention.

Les données révèlent que **le surpoids et l'obésité sont en progression** depuis 2003, tant chez les jeunes que les adultes. Près de 62 % des hommes et 46 % des femmes souffrent d'embonpoint ou d'obésité. La situation chez les jeunes canadiens de 12 à 17 ans est également inquiétante : près de 29 % des garçons et 17 % des filles sont obèses ou présentent un surpoids.

« Une prévention efficace de l'obésité passe par un éventail de politiques publiques. Croire que les individus doivent s'appuyer seulement sur leur volonté pour adopter de saines habitudes de vie relève de la pensée magique. On constate que les résultats ne sont pas au rendez-vous ! », estime Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids.

### **La taxe sur les boissons sucrées : une solution qui ne doit pas être écartée**

Pendant que la problématique du poids progresse, une [étude](#) de l'*Université de Caroline du Nord* et de l'*Institut national de santé publique du Mexique* démontre que la taxe mexicaine sur les boissons sucrées a permis la réduction de la consommation de ces breuvages. Cette taxe, équivalant à une augmentation de 10 % du coût, a contribué en moyenne à une baisse de 6 % des achats, et ce, malgré d'imposantes campagnes publicitaires des fabricants de boissons sucrées.

L'impact positif de la taxe est marqué dans les communautés défavorisées, touchées par plusieurs problèmes de santé, où l'on observe une réduction moyenne de 9 % des achats. À cela s'ajoute le fait que les revenus de la taxe sont investis en prévention.

« Les boissons sucrées contribuent à l'obésité, au diabète, aux maladies cardiovasculaires et à la carie dentaire. Il est urgent de prendre des mesures concrètes pour réduire leur consommation au Québec et diminuer ainsi la problématique du poids. La taxe sur les boissons sucrées, dont une part est investie en prévention, est, pour le moment, la mesure la plus prometteuse », conclut Corinne Voyer.

La Coalition Poids rappelle que, dans le contexte de rigueur budgétaire de la province, il faut prioriser l'investissement en prévention de l'obésité et des maladies chroniques pour ralentir la hausse des coûts de notre système de santé public. Au Québec, l'obésité coûte 1,5 milliard de dollars, seulement en nuits d'hospitalisation et de consultations médicales.

### **À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids**

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails, [www.cqpp.qc.ca](http://www.cqpp.qc.ca).

– 30 –

#### **Source :**

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 242

Cellulaire : 514 566-4605

[cvoyer@cqpp.qc.ca](mailto:cvoyer@cqpp.qc.ca)